



Mis à jour le 1^{er} avril 2015

CALENDRIER REGIONAL 2014/2015

Calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels de la catégorie A, B ou C organisés par les Centres de gestion de la fonction publique territoriale (CDG) de la région Languedoc Roussillon

Ce calendrier des concours est établi à titre indicatif, les Centres de gestion de la fonction publique territoriale du Languedoc Roussillon ne pourront être considérés comme responsables des conséquences de ces modifications. Seuls les arrêtés d'ouverture des concours et examens professionnels permettront de les organiser.

COMMENT RETIRER ET DEPOSER UN DOSSIER D'INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription seront retirés auprès du CDG organisateur qu'ils soient ou non organisés dans le cadre d'un partenariat, selon les dispositions suivantes :

↳ SUR PLACE : au siège du CDG organisateur aux jours et horaires d'ouverture indiqués ci-dessous,

OU

↳ PRE-INSCRIPTION à partir du site du CDG organisateur,

OU

↳ PAR COURRIER : les dossiers peuvent être envoyés aux intéressés sur simple demande manuscrite adressée au CDG organisateur accompagnée d'une enveloppe (format 21 X 29,7 cm) affranchie selon le tarif supérieur à 50 gr.

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère	Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées Orientales
Maison des Collectivités 85 Avenue Claude Bernard CS 60050 11890 CARCASSONNE CEDEX ☎ 04.68.77.79.79 Préinscription sur le site : www.cdg11.fr Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 sans interruption.	183 Chemin du Mas Coquillard 30900 NIMES ☎ 04.66.38.86.98 ou 04.66.38.86.85 Préinscriptions sur le site www.cdg30.fr Horaires d'ouverture au public : du lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 mardi de 9h00 à 12h00 (fermé au public le mardi après midi)	254 rue Michel Teule Zone d'activités d'Alco 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 ☎ 04.67.04.38.81 Préinscription ou téléchargement www.cdg34.fr Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h00	2 Bis Bd Théophile Roussel 48000 MENDE ☎ 04.66.65.30.03 Préinscription sur le site www.cdg48.fr Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.	6 rue de l'Ange 66901 PERPIGNAN CEDEX ☎ 04.68.34.88.66 Préinscription ou téléchargement : www.cdg66.fr Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

NB :

Aucun dossier ne sera délivré en dehors des périodes de retrait indiquées sur ce calendrier.

Aucun dossier ne sera délivré sur demande téléphonique.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Les demandes d'inscription et les dossiers de candidatures postés hors délais seront refusés.

*Les préinscriptions **qui ne seraient pas validées par l'envoi du formulaire d'inscription** auquel le candidat devra joindre les pièces justificatives et/ou complémentaires requises avant la date limite de dépôt des dossiers seront refusées.*

*Les dates de retrait des dossiers **concernent également** la préinscription en ligne qui ne sera plus accessible après la date limite indiquée pour chaque session.*

CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES DANS LE CADRE DE L'INTER-REGION et NATIONAL

<p>CDG 09 ARIEGE</p> <p>4 Avenue Raoul Lafagette 09000 FOIX ☎ : 05.34.09.32.40 www.cdg09.fr</p>	<p>CDG 12 AVEYRON</p> <p>Immeuble « Le Sérial » 10 Faubourg Lo Barry, Saint Cyrice Etoile 12000 RODEZ ☎ : 05.65.73.61.60</p>	<p>CDG 16 CHARENTE</p> <p>30 Rue Denis Papin CS 12213 16022 ANGOULEME CEDEX ☎ : 05.45.69.70.02 www.cdg16.fr</p>	<p>CDG 17 CHARENTE MARITIME</p> <p>85 Bd de la République 17076 LA ROCHELLE CEDEX 09 ☎ : 05.46.27.47.00 www.cdg17.fr</p>	<p>CDG 19 CORREZE</p> <p>Résidence Clémenceau 1 Rue des Recollets 19000 TULLE ☎ : 05.55.20.69.40 www.cdg19.fr</p>
<p>CDG 23 CREUSE</p> <p>Résidence Chabrières Rue Charles Chareille 23000 GUERET Cedex ☎ : 05.55.51.90.20 www.cdg23.fr</p>	<p>CDG 24 DORDOGNE</p> <p>Maison des communes 1 Bd de Saltgourde - BP 108 24051 PERIGUEUX CT CEDEX 9 ☎ : 05.53.02.87.00 www.cdg24.fr</p>	<p>CDG 31 HAUTE GARONNE</p> <p>590 Rue Buissonnière CS 37666 31676 LABEGE CEDEX ☎ : 05.81.91.93.00 www.cdg31.fr</p>	<p>CDG 32 GERS</p> <p>4 Place du Maréchal Lannes BP 80002 32001 AUCH CEDEX ☎ : 05.62.60.15.00 www.cdg32.fr</p>	<p>CDG 33 GIRONDE</p> <p>Immeuble Emerald 12 Rue du Cardinal Richaud 33049 BORDEAUX CEDEX ☎ : 05.56.11.94.30 www.cdg33.fr</p>
<p>CDG 40 LANDES</p> <p>Maison des Communes 175 Place de la Caserne Bosquet BP 30069 40002 MONT DE MARSAN CEDEX ☎ : 05.58.85.80.00 www.cdg40.fr</p>	<p>CDG 46 LOT</p> <p>12 Avenue Charles Pillat 46090 PRADINES ☎ : 05.65.23.00.95 www.cdg46.fr</p>	<p>CDG 47 LOT ET GARONNE</p> <p>53 rue Cartou CS 80050 47901 AGEN CEDEX 9 ☎ : 05.53.48.00.70 www.cdg47.fr</p>	<p>CDG 64 PYRENEES ATLANTIQUES</p> <p>Maison des Communes Cité administrative Rue Auguste Renoir CS 40609 - BP 609 64006 PAU CEDEX ☎ : 05.59.84.40.40 www.cdg-64.fr</p>	<p>CDG 65 HAUTES PYRENEES</p> <p>13 rue Emile Zola 65600 SEMEAC ☎ : 05.62.38.92.50 www.cdg65.fr</p>
<p>CDG 79 DEUX SEVRES</p> <p>9 rue Chaigneau CS 80030 79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE ☎ : 05.49.06.08.50 www.cdg79.fr</p>	<p>CDG 81 TARN</p> <p>Maison des communes 188 rue de Jarlard 81000 ALBI ☎ : 05.63.60.16.50 www.cdg81.fr</p>	<p>CDG 82 TARN ET GARONNE</p> <p>23 Bd Vincent Auriol 82000 MONTAUBAN ☎ : 05.63.21.62.00 www.cdg82.fr</p>	<p>CDG 86 VIENNE</p> <p>2 Avenue René CASSIN Téléport 2 CS 20205 86962 FUTUROSCOPE CEDEX ☎ : 05.49.49.12.10 www.cdg86.fr</p>	<p>CDG 87 HAUTE VIENNE</p> <p>55 Rue de l'Ancienne Ecole Normale d'Instituteurs BP 339 87009 LIMOGES CEDEX ☎ : 05.55.30.08.40 www.cdg87.fr</p>
<p>CIG 78 CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE</p> <p>15 Rue Boileau BP 855 78008 VERSAILLES CEDEX ☎ : 01.39.49.63.00 www.cigversailles.fr</p>		<p>CIG 92-93-94 CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE</p> <p>157 Avenue Jean Lolive 93698 PANTIN CEDEX ☎ : 01.56.96.80.80 www.cig929394.fr</p>		

Les CDG du Languedoc Roussillon mettent à disposition des candidats un site commun www.cdg-lr.fr

Ce site vous donnera tous les renseignements que vous souhaitez concernant :

- Les calendriers,
- Les brochures de chaque concours et examen professionnel dans toutes les filières,
- Les annales des concours et examens professionnels,
- Les résultats,
- Les coordonnées des Centres de Gestion partenaires.



SOMMAIRE CONCOURS

		CATEGORIE	PAGES
	FILIERE ADMINISTRATIVE		
2015-RP2C	Rédacteur principal territorial de 2 ^{ème} classe	B	Page 1
2015-R	Rédacteur territorial	B	Page 2
	FILIERE TECHNIQUE		
2015- I	Ingénieur territorial	A	Page 3
2015-ADTP2CEE	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe des établissements d'enseignement	C	Page 4
	FILIERE ARTISTIQUE		
2015-AEA	Assistant d'enseignement artistique territorial	B	Page 5
2015-AEAP2C	Assistant d'enseignement artistique principal territorial de 2 ^{ème} classe	B	Page 5
	FILIERE SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE		
2015-TP	Technicien paramédical territorial	B	Page 6
2015-ATSEM1C	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1 ^{ère} classe	C	Page 6
	FILIERE ANIMATION		
2015-ANIMP2C	Animateur principal territorial de 2 ^{ème} classe	B	Page 7
2015-ANIM	Animateur territorial	B	Page 8

SOMMAIRE EXAMENS PROFESSIONNELS

		CATEGORIE	PAGES
2015-ATP-EP	FILIERE ADMINISTRATIVE Attaché principal	A	Page 9
2015-TP1C	FILIERE TECHNIQUE Technicien principal de 1 ^{ère} classe (avancement de grade)	B	Page 10
2015-TP2CAV	Technicien principal de 2 ^{ème} classe (avancement de grade)	B	Page 11
2015-TP2CPI	Technicien principal de 2 ^{ème} classe (promotion interne)	B	Page 12

CONCOURS

FILIERE ADMINISTRATIVE

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR —◆— PARTENAIRE(S)
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE	B	EXTERNE	Ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation homologué au niveau III, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007	Inscriptions closes		24 septembre 2015	CDG 11 —◆— en partenariat avec les CDG DU LANGUEDOC ROUSSILLON
		INTERNE	Ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé. Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France dont les missions sont comparables à celles des administrations et des établissements publics dans lesquels les fonctionnaires civils mentionnés à l'article 2 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 exercent leurs fonctions, et qui ont, le cas échéant, reçu dans l'un de ces Etats une formation équivalente à celle requise par les statuts particuliers pour l'accès aux cadres d'emplois considérés.				
		TROISIEME CONCOURS	Ouvert aux candidats justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice pendant quatre ans au moins d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable d'une association. Les activités professionnelles prises en compte au titre de ce concours doivent avoir été exercées dans des domaines correspondant aux missions dévolues aux fonctionnaires du grade de rédacteur principal de 2ème classe. Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultanément ne sont prises en compte qu'à un seul titre. La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.				

CONCOURS

FILIERE ADMINISTRATIVE

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR —◆— PARTENAIRE(S)
REDACTEUR	B	EXTERNE	Ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau IV, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007.			24 septembre 2015	CDG 66 —◆— en partenariat avec les CDG DU LANGUEDOC ROUSSILLON
		INTERNE	Ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé. Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France dont les missions sont comparables à celles des administrations et des établissements publics dans lesquels les fonctionnaires civils mentionnés à l'article 2 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 exercent leurs fonctions, et qui ont, le cas échéant, reçu dans l'un de ces Etats une formation équivalente à celle requise par les statuts particuliers pour l'accès aux cadres d'emplois considérés.				
		TROISIEME CONCOURS	Ouvert aux candidats justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice pendant quatre ans au moins d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable d'une association. Les activités professionnelles prises en compte au titre de ce concours doivent avoir été exercées dans des domaines correspondant aux missions dévolues aux fonctionnaires du grade de rédacteur territorial. Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultanément ne sont prises en compte qu'à un seul titre. La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.				

Inscriptions closes

CONCOURS

FILIERE TECHNIQUE

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR PARTENAIRE(S)
INGENIEUR	A	EXTERNE	Ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur habilité par l'Etat après avis de la Commission des titres d'ingénieurs selon les modalités prévues aux articles L.642-1 à L. 642-4 du code de l'éducation susvisé, ou d'un diplôme d'architecte délivré en application de la loi du 3 janvier 1977 susvisée, ou d'un diplôme de géomètre-expert délivré par l'Etat, ou d'un titre ou diplôme délivré par l'Etat d'un niveau équivalent ou supérieur à cinq années d'études supérieures après le baccalauréat, en lien avec l'une des spécialités mentionnées ci-après et sanctionnant une formation à caractère scientifique ou technique.	Inscriptions closes	17 juin 2015		<p>Organisé par L'INTERREGIONS GRAND SUD OUEST</p> <p>Répartition par spécialités :</p> <p>CDG 64 : Ingénierie, gestion technique et architecture</p> <p>CDG 33 : Infrastructures et réseaux</p> <p>CDG 87 : Prévention et gestion des risques</p> <p>CDG 34 : Urbanisme, aménagement et paysages</p> <p>CDG 31 : Informatique et système d'information</p>
		INTERNE	Ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale justifiant, au 1 ^{er} janvier de l'année du concours, de quatre ans au moins de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.				

CONCOURS

FILIERE TECHNIQUE

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR PARTENAIRE(S)
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT	C	EXTERNE	Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle classé au moins au niveau V de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente, obtenus dans celle des spécialités mentionnées ci-dessus au titre de laquelle le candidat concourt.	Du 2 juin au 8 juillet 2015 minuit (cachet de la poste faisant foi)	Jusqu'au 16 juillet 2015 minuit (cachet de la poste faisant foi)	25 novembre 2015	<p style="text-align: center;">Organisé par L'INTERREGIONS GRAND SUD OUEST</p> <p style="text-align: center;">Répartition par spécialités :</p> <p style="text-align: center;">CDG 87 : Restauration</p> <p style="text-align: center;">CDG 34 : Agencement et revêtements</p> <p style="text-align: center;">CDG 30 : Installations électriques, sanitaires et thermiques</p>
		INTERNE	Ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier au 1er janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs.				
		TROISIEME CONCOURS	Ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins : - d'une ou plusieurs activités professionnelles correspondant à l'encadrement d'équipes techniques, à la direction ou à la réalisation de travaux nécessitant une compétence professionnelle technique étendue - d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale - d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association. La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.				

CONCOURS

FILIERE ARTISTIQUE

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR —◆— PARTENAIRE(S)
<i>ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE</i>	B		Dans l'attente de la parution des textes	A DETERMINER			
<i>ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE</i>	B		Dans l'attente de la parution des textes	A DETERMINER			

CONCOURS				FILIERE SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE				
GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR PARTENAIRE(S)	
TECHNICIENS PARAMEDICAUX	B	EXTERNE	Ouvert aux candidats titulaires : <u>Pour la spécialité « ergothérapeute »</u> : soit du diplôme d'état français d'ergothérapeute mentionné à l'article L. 4331-3 du code de la santé publique, soit d'une des autorisations d'exercer la profession d'ergothérapeute délivrée en application des articles L. 4331-4 ou L. 4331-5 du même code. <u>Pour la spécialité « psychomotricien »</u> : soit du diplôme français de psychomotricien mentionné à l'article L. 4332-3 du code de la santé publique, soit d'une des autorisations d'exercer la profession de psychomotricien délivrée en application des articles L. 4332-4 ou L. 4332-5 du même code. <u>Pour la spécialité « technicien de laboratoire médical »</u> : soit du diplôme d'état de technicien de laboratoire médical ou d'un titre de formation dont le programme d'enseignement théorique et clinique est équivalent à celui du diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical et qui figure sur une liste arrêtée par les ministres chargés de la santé et de l'enseignement supérieur mentionnés à l'article L. 4352-2 du code de la santé publique, soit d'un titre de formation mentionné à l'article L. 4352-3 du même code, soit d'une autorisation d'exercer la profession de technicien de laboratoire médical délivrée en application de l'article L. 4352-6 du même code.	Inscriptions closes		5 mai 2015	Organisé par L'INTERREGIONS GRAND SUD OUEST Répartition par spécialités : CDG 16 : Ergothérapeute CDG 33 : Psychomotricien CDG 11 : Technicien de laboratoire médical	
			EXTERNE					Ouvert aux candidats titulaires du Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance ou justifiant d'une qualification reconnue équivalente dans les conditions fixées par le décret n° 007-196 du 13 février 2007.
			INTERNE					Ouvert aux fonctionnaires et agents des collectivités territoriales des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux visés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux fonctionnaires et agents de l'Etat et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier au 1 ^{er} janvier de l'année du concours de deux années au moins de services publics effectifs effectués auprès de jeunes enfants en milieu scolaire et maternel, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.
ATSEM DE 1 ^{ère} CLASSE	C	TROISIEME CONCOURS	Ouvert aux candidats justifiant de l'exercice pendant une période de quatre ans au moins soit d'une ou de plusieurs activités professionnelles accomplies auprès de jeunes enfants, soit d'un ou plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, soit d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable d'une association.	Du 12 mai au 3 juin 2015 minuit (cachet de la poste faisant foi)	Jusqu'au 11 juin 2015 minuit (cachet de la poste faisant foi)	14 octobre 2015	Chaque CDG du Languedoc-Roussillon est organisateur	

CONCOURS

FILIERE ANIMATION

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR ◆ PARTENAIRE(S)
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE	B	EXTERNE	Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou d'un diplôme professionnel, délivré au nom de l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau III, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.	Du 28 avril au 27 mai 2015 minuit (cachet de la poste faisant foi)	Jusqu'au 4 juin 2015 minuit (cachet de la poste faisant foi)	17 septembre 2015	CDG 48 ◆ en partenariat avec les CDG DU LANGUEDOC ROUSSILLON
		INTERNE	Ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, <u>comptant au moins quatre ans de services publics</u> au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.				
		TROISIEME CONCOURS	Ouvert aux candidats justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, <i>de l'exercice pendant quatre ans au moins</i> d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable d'une association. Les activités professionnelles prises en compte au titre de ce concours doivent avoir été exercées dans des domaines correspondant aux missions dévolues aux fonctionnaires du grade d'animateur territorial principal de 2ème classe.				

CONCOURS

FILIERE ANIMATION

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR —◆— PARTENAIRE(S)
ANIMATEUR	B	EXTERNE	Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme professionnel, délivré au nom de l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau IV délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.	Du 28 avril au 27 mai 2015 minuit (cachet de la poste faisant foi)	Jusqu'au 4 juin 2015 minuit (cachet de la poste faisant foi)	17 septembre 2015	CDG 30 —◆— en partenariat avec les CDG DU LANGUEDOC ROUSSILLON
		INTERNE	Ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, <i>comptant au moins quatre ans de services publics</i> au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé				
		TROISIEME CONCOURS	Ouvert aux candidats justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice pendant quatre ans au moins d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable d'une association. Les activités professionnelles prises en compte au titre de ce concours doivent avoir été exercées dans des domaines correspondant aux missions dévolues aux fonctionnaires du grade d'animateur territorial. Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultanément ne sont prises en compte qu'à un seul titre. La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.				

EXAMEN PROFESSIONNEL				FILIERE ADMINISTRATIVE			
GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR —◆— PARTENAIRE(S)
ATTACHE PRINCIPAL	A	EXAMEN PROFESSIONNEL	Ouvert aux attachés qui justifient au 1 ^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement d'une durée de trois ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et comptent au moins un an d'ancienneté dans le 5 ^e échelon du grade d'attaché.	Inscriptions closes		7 avril 2015	CDG 30 —◆— en partenariat avec les CDG DU LANGUEDOC ROUSSILLON

EXAMEN PROFESSIONNEL

FILIERE TECHNIQUE

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR <hr style="width: 50%; margin: auto;"/> PARTENAIRE(S)
<p>TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE Avancement de grade</p>	<p>B</p>	<p>EXAMEN PROFESSIONNEL</p>	<p>Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 6^{ème} échelon du grade de technicien principal de 2ème classe et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</p>	<p style="text-align: center; color: orange; font-weight: bold;">Inscriptions closes</p>	<p style="text-align: center; color: blue; font-weight: bold;">8 avril 2015</p>	<p style="text-align: center; color: blue; font-weight: bold;">8 avril 2015</p>	<p style="text-align: center; color: red; font-weight: bold;">Organisé par L'INTERREGIONS GRAND SUD OUEST</p> <hr style="width: 50%; margin: auto;"/> <p style="text-align: center;">Répartition par spécialités :</p> <p style="text-align: center; color: blue; font-weight: bold;">CDG 24 :</p> <p style="text-align: center;">Bâtiment, Génie civil</p> <p style="text-align: center; color: blue; font-weight: bold;">CDG 11 :</p> <p style="text-align: center;">Réseaux, Voirie et Infrastructures</p> <p style="text-align: center; color: blue; font-weight: bold;">CDG 48 :</p> <p style="text-align: center;">Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration</p> <p style="text-align: center; color: blue; font-weight: bold;">CDG 40 :</p> <p style="text-align: center;">Aménagement urbain et développement durable</p> <p style="text-align: center; color: blue; font-weight: bold;">CDG 31 :</p> <p style="text-align: center;">Déplacements, transport</p> <p style="text-align: center; color: blue; font-weight: bold;">CDG 64 :</p> <p style="text-align: center;">Espaces verts et naturels</p> <p style="text-align: center; color: blue; font-weight: bold;">CDG 30 :</p> <p style="text-align: center;">Ingénierie, informatique et systèmes d'information</p> <p style="text-align: center; color: blue; font-weight: bold;">CDG 40 :</p> <p style="text-align: center;">Services et intervention techniques</p> <p style="text-align: center; color: blue; font-weight: bold;">CDG 47 :</p> <p style="text-align: center;">Métiers du spectacle</p>

EXAMEN PROFESSIONNEL

FILIERE TECHNIQUE

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR <hr/> PARTENAIRE(S)
<p>TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE Avancement de grade</p>	<p>B</p>	<p>EXAMEN PROFESSIONNEL</p>	<p>Ouvert aux fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 4ème échelon du grade de technicien territorial et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</p>	<p>Inscriptions closes</p>	<p>8 avril 2015</p>	<p>Organisé par L'INTERREGIONS GRAND SUD OUEST</p> <hr/> <p>Répartition par spécialités :</p> <p>CDG 34 : Bâtiment, Génie civil</p> <p>CDG 11 : Réseaux, Voirie et Infrastructures</p> <p>CDG 31 : Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration</p> <p>CDG 81 : Aménagement urbain et développement durable</p> <p>CDG 33 : Déplacements, transport</p> <p>CDG 64 : Espaces verts et naturels</p> <p>CDG 17 : Ingénierie, informatique et systèmes d'information</p> <p>CDG 40 : Services et intervention techniques</p> <p>CDG 47 : Métiers du spectacle</p>	<hr/> <p>Organisé par L'INTERREGIONS GRAND SUD OUEST</p> <hr/> <p>Répartition par spécialités :</p> <p>CDG 34 : Bâtiment, Génie civil</p> <p>CDG 11 : Réseaux, Voirie et Infrastructures</p> <p>CDG 31 : Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration</p> <p>CDG 81 : Aménagement urbain et développement durable</p> <p>CDG 33 : Déplacements, transport</p> <p>CDG 64 : Espaces verts et naturels</p> <p>CDG 17 : Ingénierie, informatique et systèmes d'information</p> <p>CDG 40 : Services et intervention techniques</p> <p>CDG 47 : Métiers du spectacle</p>

EXAMEN PROFESSIONNEL

FILIERE TECHNIQUE

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR <hr/> PARTENAIRE(S)
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE promotion interne	B	EXAMEN PROFESSIONNEL	<p>1° Ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux comptant au moins huit ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont cinq années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique.</p> <p>2° Ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux titulaires du grade d'adjoint technique principal de 1re classe ou d'adjoint technique principal de 2e classe comptant au moins dix ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont cinq années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique.</p> <p>3° Ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement titulaires du grade d'adjoint technique principal de 1re classe ou d'adjoint technique principal de 2e classe comptant au moins dix ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont cinq années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique.</p>	Inscriptions closes		8 avril 2015	<p style="text-align: center;">Organisé par L'INTERREGIONS GRAND SUD OUEST</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Répartition par spécialités :</p> <p style="text-align: center;">CDG 34 : Bâtiment, Génie civil</p> <p style="text-align: center;">CDG 31 : Réseaux, Voierie et Infrastructures</p> <p style="text-align: center;">CDG 33 : Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration</p> <p style="text-align: center;">CDG 81 : Aménagement urbain et développement durable</p> <p style="text-align: center;">CDG 33 : Déplacements, transport</p> <p style="text-align: center;">CDG 64 : Espaces verts et naturels</p> <p style="text-align: center;">CDG 17 : Ingénierie, informatique et systèmes d'information</p> <p style="text-align: center;">CDG 40 : Services et intervention techniques</p> <p style="text-align: center;">CDG 47 : Métiers du spectacle</p>